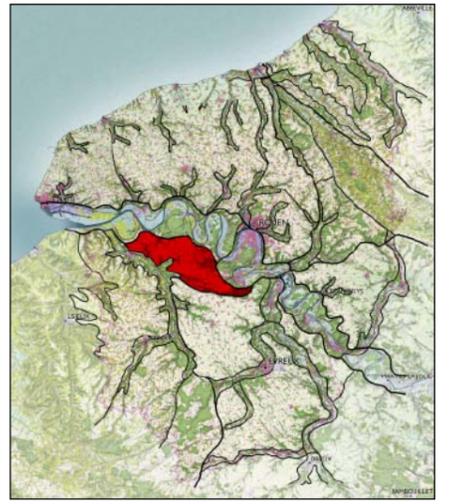


# LE ROUMOIS

## SITUATION

Entre la Risle et la Seine, le Roumois est un étroit plateau qui s'étend sur environ 10 kilomètres de large et sur 25 kilomètres de long. En continuité des grandes plaines du Neubourg et de Saint-André, il forme la pointe septentrionale du plateau crayeux de l'Eure. Très proche de l'agglomération de Rouen, dont il tire son nom, ce plateau, encore largement agricole, subit de fortes pressions urbaines. Les villes principales de Bourg-Achard et Bourgtheroulde-Infreville se sont généreusement développées, facilitées en cela par la traversée de deux autoroutes, l'A 13 et l'A 28.



## CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



(2009 - commune de Tourville-la-Campagne)

### Un plateau étroit aux limites boisées

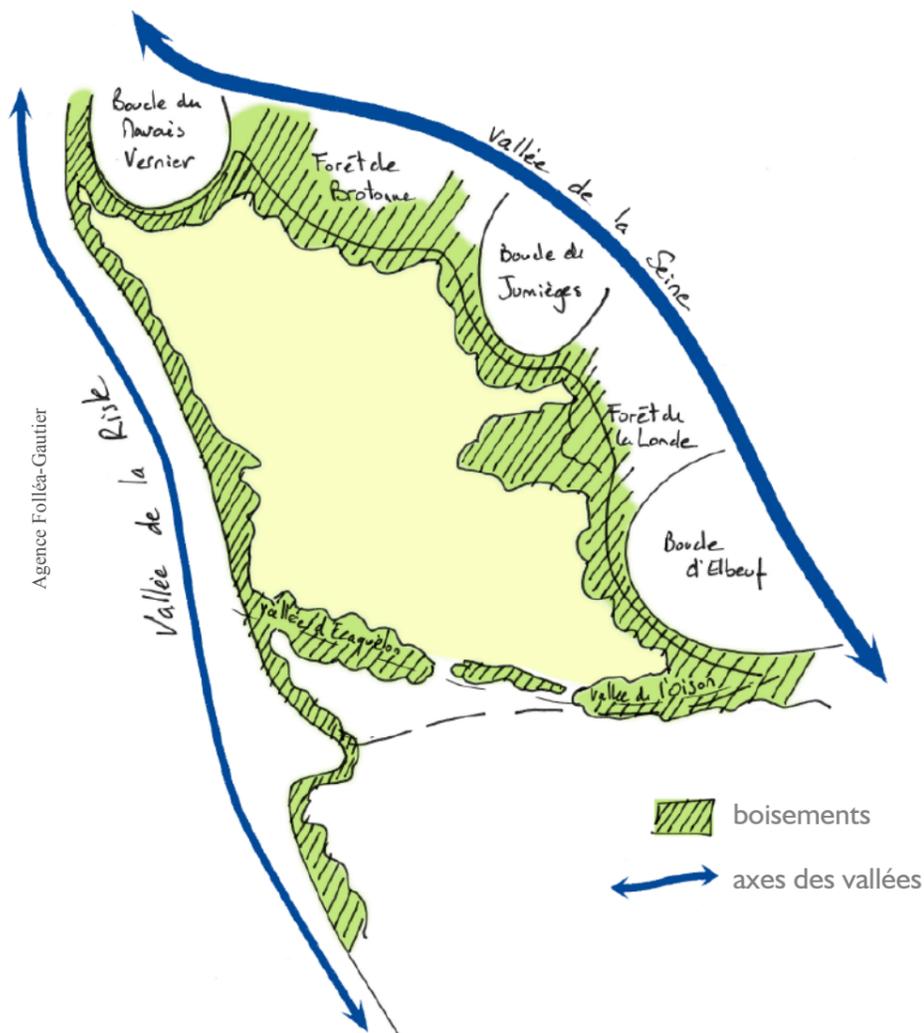
La particularité du plateau du Roumois tient aux dimensions modestes de sa surface. Avec une largeur de 10 kilomètres, tout au plus, les rebords du plateau restent perceptibles en tout point. Ils le sont d'autant plus, que les coteaux de la vallée de la Risle comme ceux de la Seine sont soulignés par des boisements continus, auxquels s'associent les lisières de la forêt de Brotonne et de la forêt de la Londe. Au sud, une ligne boisée s'appuie sur les petites vallées de l'Oison et d'Ecaquelon et marque la limite avec la plaine du

Neubourg. Ainsi la continuité naturelle des boisements en périphérie met-elle en évidence le plateau du Roumois comme un espace ouvert mais isolé des paysages environnants.

### Une agriculture de grands champs, ponctués de silhouettes boisées

La qualité des terres du Roumois a, de tout temps, favorisé la culture de grands champs. Dans ce paysage ouvert, la vue porte loin mais elle s'accroche à de nombreuses silhouettes boisées qui ponctuent le territoire agricole. Ces structures végétales que l'on retrouve tous les deux à trois kilomètres sont en fait les ceintures arborées qui accompagnent les bourgs, villages ou hameaux. Ancien clos-masure, haies arbustives, clos plantés de pommiers, ces structures végétales sont essentielles à la qualité des paysages du Roumois, composant des plans verticaux successifs et donnant une profondeur à l'espace agricole.

Mais cette végétation arborée tend à disparaître. Elle a d'ailleurs beaucoup diminué ces cinquante dernières années, ne subsistant qu'autour des villages. La modification des pratiques culturales et les remembrements, liés aux autoroutes A 13 et A 28 ont eu pour conséquence l'arrachement de beaucoup de haies, l'arasement des talus et la disparition progressive des vergers. La structure semi-bocagère du Roumois, du milieu du 20e siècle, tend à s'effacer au profit d'un paysage simplifié, plus ouvert et plus horizontal.



# CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°41 : LE ROUUMOIS



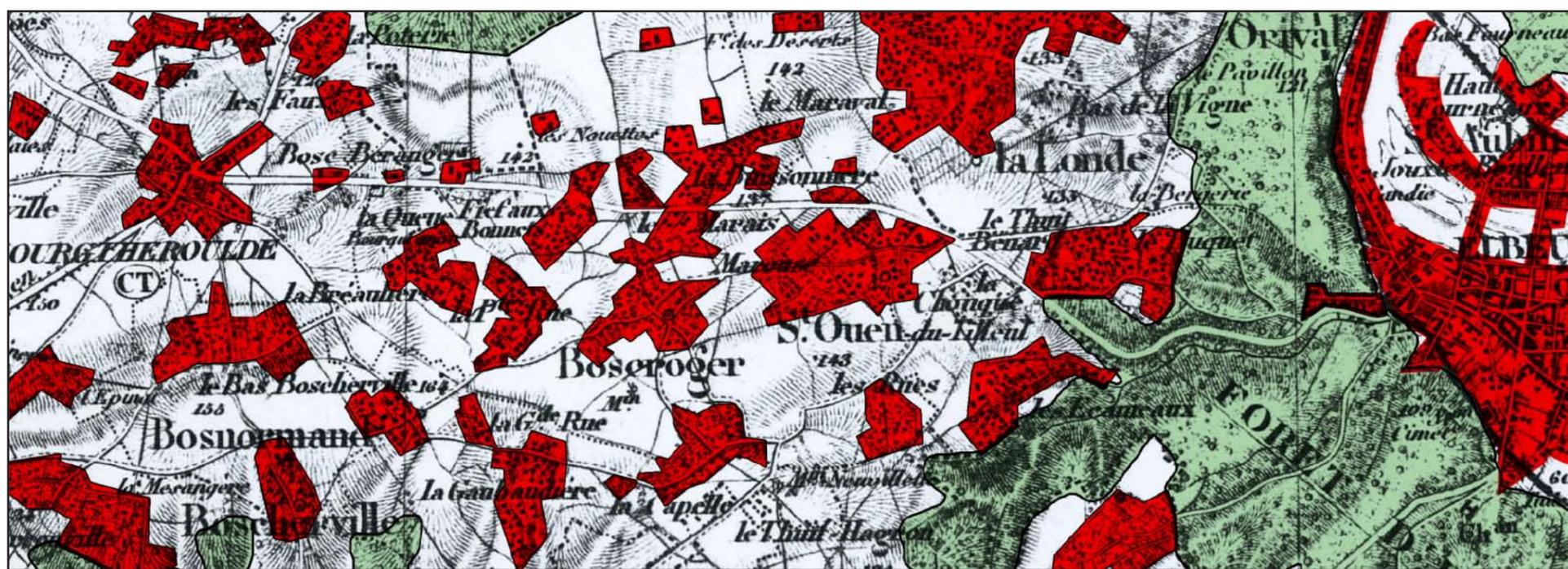
## Une urbanisation galopante aux portes de Rouen

Le Roumois a toujours été un plateau habité. Les villages, les hameaux et les bourgs, distants de 2 à 3 kilomètres se répartissent sur tout le territoire agricole et l'augmentation de la population, ces 50 dernières années, aurait pu s'insérer relativement discrètement et transformer moins radicalement le paysage, si on avait pu mieux organiser les nouvelles constructions dans les villages et si on avait su protéger les structures végétales existantes.

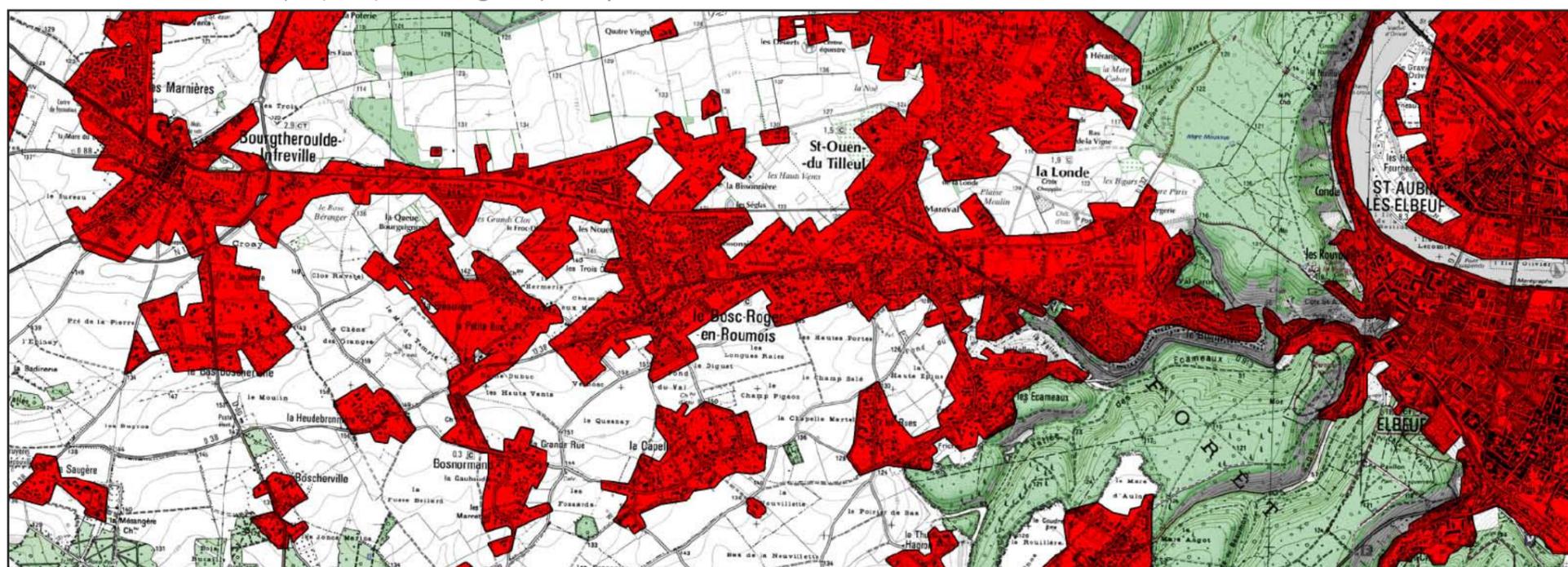
Situé aux portes de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, le plateau du Roumois subit sur toute sa partie est une forte pression en matière de développement urbain. Globalement, la population a doublé sur le Roumois entre 1960 et 2010. Les villages entre Elbeuf et Bourgtheroulde-Infreville ont tous "explosé", multipliant leur surface par 2 ou 3, sous forme de lotissements. Les communes de La Londe, Saint-Ouen-du-Tilleul et le Bosc-Roger-en-Roumois sont à présent contigus et rejoignent presque la petite ville de Bourgtheroulde.



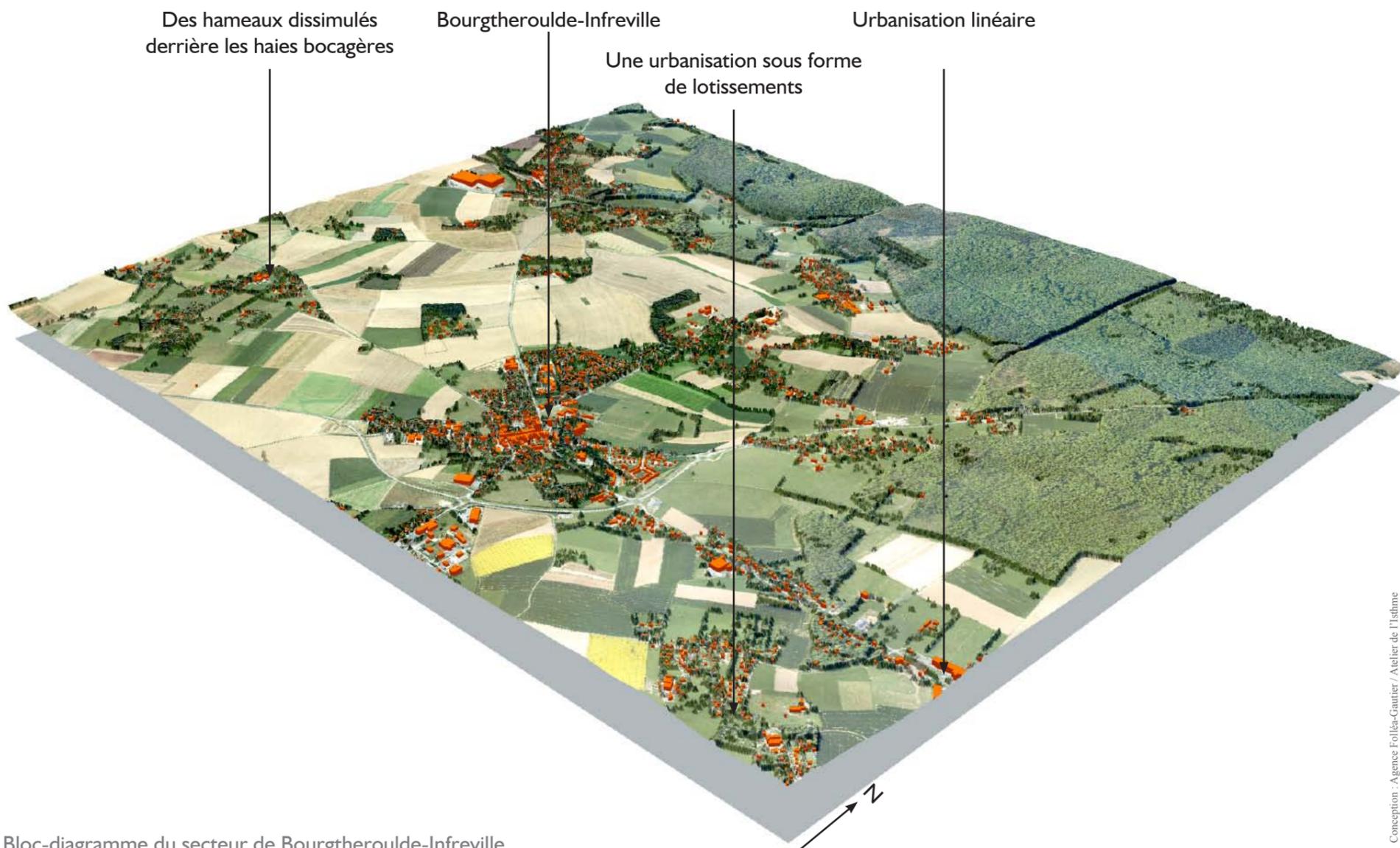
Centre-ville de Bourgtheroulde. (2009 - commune de Bourgtheroulde-Infreville).



Extrait de la carte d'Etat-Major (1867) : des villages déjà très proches les uns des autres.



Extrait de la carte IGN (2008) : La comparaison des deux cartes fait apparaître un étalement continu de l'urbanisation entre Elbeuf et Bourgtheroulde - urbanisation qui a suivi l'axe de la route.



Bloc-diagramme du secteur de Bourgtheroulde-Infreville

Plus au nord, les villages autour de Bourg-Achard se sont agrandis, sous la forme de constructions individuelles conquérant l'espace agricole et créant un phénomène de mitage sur le plateau cultivé.

Quelque soit le type d'extension, par étalement urbain ou par mitage de l'espace agricole, les constructions nouvelles ont consommé en premier lieu les ceintures végétales des villages ou des hameaux. Les constructions autrefois dissimulées derrière un rideau d'arbres ou un verger, apparaissent aujourd'hui à nu, en contact direct avec l'espace ouvert cultivé. Il en résulte un paysage mi-urbanisé, mi-agricole ; un paysage en mutation qui tend vers une image de banlieue où les centralités sont mal définies, où le caractère rural s'efface peu à peu.

À l'intérieur des villages, le paysage s'est aussi considérablement modifié : l'image jardinée et rurale, avec ses clos de pommiers, les mares, les places enherbées, laissent place à des aménagements urbains banals, des jardinets trop petits pour accueillir des arbres et une exubérance du mobilier urbain. Les villages perdent peu à peu leur caractère et se standardisent au profit d'aménagements fonctionnels.

Les anciens vergers clos de haies arborées

Les nouvelles constructions ouvertes sur la plaine agricole



Des constructions qui prennent la place des vergers.



Saint-Ouen-du-Tilleul : une urbanisation sous forme de lotissements qui transforment le paysage rural en banlieue horizontale.

## De grandes infrastructures routières qui favorisent la dissémination du bâti

Les échangeurs de l'autoroute A 13 et de la nouvelle A 28, les grandes voies départementales, RD 313, RD 675, RD 438, sont les facteurs dominants qui ont facilité la multiplication des constructions sur le plateau. Très facilement reliés à Rouen et Elbeuf, les territoires desservis par ces infrastructures routières ont prioritairement subi la pression urbaine. Recherchant un environnement plus rural ou un prix du foncier plus attractif, les nouveaux habitants ont investi les villages et les hameaux, grâce à leur accessibilité routière. Très peu développés, les transports en commun ne constituent pas un élément déterminant pour le développement urbain du territoire. Une seule gare dessert le plateau, la gare de Thuit-Hébert. Elle ne fait pas l'objet d'enjeu particulier.



RD 675, à l'approche de Bourg-Achard. ( 2009 - commune de Rougemontiers)



La ligne de crête boisée du Theil. ( 2009 - commune de Bourtheroulde-Infreville)

## Des projets de parcs éoliens sur le plateau

Plusieurs projets sont à l'étude dans le sud du Roumois, en limite de la plaine du Neubourg, se situant sur une ligne parallèle à la continuité forestière, entre Malleville-le-Bec et Amfreville-la-Campagne. Si le développement de l'énergie éolienne n'est pas contestable, les choix d'implantation des parcs éoliens doivent faire l'objet de beaucoup d'attention, notamment dans un territoire aussi bâti que le Roumois. Il faut veiller à ce que les aérogénérateurs ne soient pas trop proches des villages ou des hameaux et qu'ils ne soient pas visibles depuis les petites vallées, en particulier la vallée du Bec et la vallée de l'Oison.

## Une continuité forestière entre Seine et Risle qui compose des paysages spécifiques

Au sud du Roumois, la transition avec la plaine du Neubourg apparaît clairement grâce à une ligne boisée débutant sur les coteaux de la Seine au dessus d'Elbeuf et se prolongeant jusqu'aux coteaux de la Risle vers Montfort. Cette continuité forestière s'appuie sur une alternance de vallées et de ligne de crête : vallée de l'Oison, ligne de crête du Theil, vallée d'Ecaquelon. L'implantation des villages et des hameaux se cale dans les lisières des boisements, avec des prairies et des vergers en ceinture, composant des paysages intimes et précieux au cœur du plateau.

Vallées humides alternant avec des crêtes sèches recèlent une grande diversité de milieux où faune et flore s'y développent généreusement. Cette ligne constitue une continuité écologique majeur à l'échelle régionale, entre la vallée de la Seine et la vallée de la Risle.

## LES VALEURS PAYSAGÈRES

### Les vallées de l'Oison et d'Ecaquelon : une continuité écologique et paysagère

- Reconnaissance et gestion du patrimoine naturel, zones humides, forêts alluviales, boisements de coteaux.
- Protection du patrimoine bâti.
- Préconisations architecturales pour les nouvelles constructions.
- Maintien et gestion des espaces ouverts (prairies et vergers).
- Limitation des extensions urbaines le long des routes.



Vallée de l'Oison : un paysage précieux au coeur du plateau.



Une silhouette villageoise enveloppée dans une ceinture végétale.

### Les ceintures végétales autour des villages : une enveloppe protectrice

- Maintien des jardins, des prairies et des bosquets en limite du village.
- Incitation à planter des essences locales autour des nouvelles constructions.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes principales.

## LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

### Les extensions d'urbanisation :

- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages et les bourgs.
- Organisation des nouveaux quartiers en liaison (rues, venelles, chemins) avec le centre-ville.
- Développement des lisières urbaines plantées (structures végétales) autour des nouveaux quartiers.

### Les espaces publics des villages :

- Maintien du caractère rural et sobriété du mobilier.
- Accompagnement végétal des abords de la voie.
- Aménagement sobre des mares.

### Les bâtiments agricoles :

- Préconisations architecturales pour le choix des matériaux et des couleurs.
- Élaboration d'une palette végétale locale pour les plantations d'accompagnement.



Un aménagement récent d'une traversée de village, qui laisse encore une part trop importante à la chaussée et aux stationnements.

### La traversée des villages le long de la RD 675 et la RD 313:

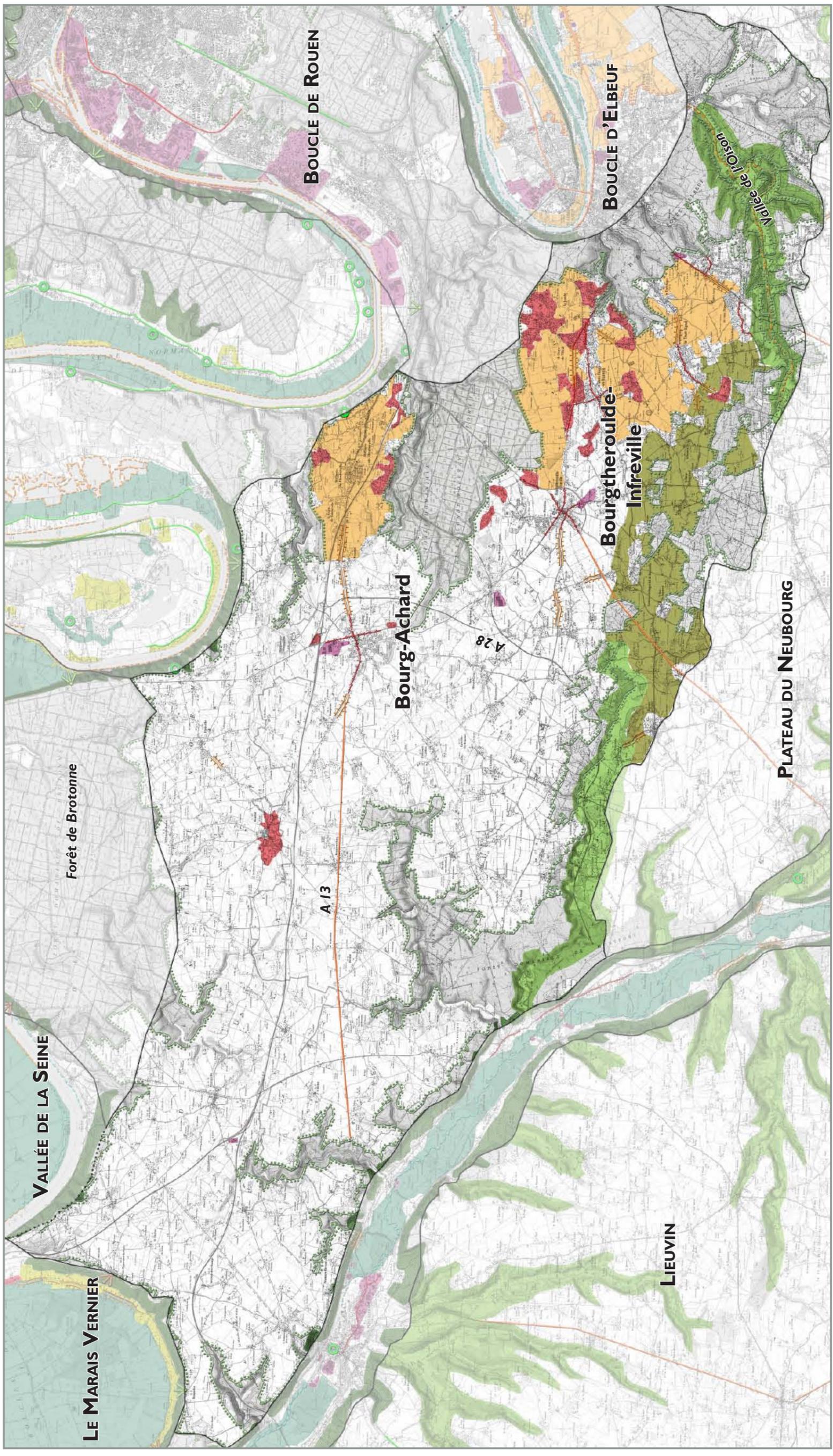
- Aménagement des traversées urbaines en évitant les déviations.
- Rétrécissement de la chaussée.
- Aménagement des trottoirs.
- Aménagement de traversée sécurisée, sobriété du mobilier et des matériaux.

### Les cours d'eau du plateau :

- Reconquête de bandes enherbées.
- Plantations d'arbres, ou d'arbustes.
- Développement des cheminements et des pistes cyclables.

# CARTE DES ENJEUX N°41 : LE ROUUMOIS

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES